

Connaissance et emploi des végétaux I

UE 05

CATEGORIE : AGRONOMIQUE **SECTION :** Architecture des Jardins et du Paysage
OPTION :

Année : BLOC 1

Acronyme : AJU11CEVE1

Langues d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryzon 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : PENNINCKX V. - valerie.penninckx@cnldb.be

Autre(s) enseignant(s) de l'UE :

Nombre d'heures : 30 h **Nombre de crédits :** 2 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : **Période :** Q1

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.



Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Architecture des Jardins et du Paysage** est capable de :
Cette UE contribue aux AAT suivants :

- élaborer, individuellement ou en groupe, des documents didactiques et/ou des fiches techniques liés de près ou de loin à l'architecture des jardins et du paysage, sur base de l'analyse d'une documentation scientifique et/ou technique
- adapter l'élaboration de ses travaux d'architecture des jardins et du paysage, en fonction de l'évolution de son secteur d'activité et en faisant preuve de réflexivité
- présenter, dans le cadre des activités d'intégration professionnelles, un bilan des contacts significatifs établis en cours de formation avec le monde professionnel et leurs apports respectifs
- rédiger et présenter un diagnostic d'un site paysager (imposé par le professeur ou basé sur un choix argumenté) à diverses échelles en tenant compte de tous les facteurs impactant du paysage et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- concevoir et argumenter le choix de la gestion des plantations d'un site selon des critères scientifiques, techniques, esthétiques et de développement durable et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- rédiger et présenter un projet créatif et fonctionnel de planification et/ou d'aménagement d'un site paysagé à diverses échelles et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- concevoir et argumenter le choix et la mise en œuvre de l'aménagement technique et esthétique d'un site, dans une optique de développement durable, sous diverses formes : plans, coupes, détails techniques, cahier des charges et textes illustrés
- concevoir et réaliser le métré et l'estimation financière de l'aménagement d'un site paysager sous forme d'un tableau informatisé et/ou d'un texte illustré
- planifier, individuellement ou en collaboration, l'organisation d'un travail phasé en tenant notamment compte des intervenants qui collaboreront à sa réalisation.

Autres connaissances ou compétences prérequisés :

///

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Connaissance et emploi des végétaux 1 :

Objectifs :

Se familiariser avec le monde végétal : apprendre à le décrire pour mieux le comprendre, en comprendre les exigences. Avoir une bonne connaissance des principaux végétaux utilisés dans les aménagements contemporains et historiques.

Contenu :

- Comment décrire un végétal ?
- Conventions de nomenclature.
- description des moniliformopses ; des principaux groupes de gymnospermes et/ou d'autres taxons importants
- **Systematique végétale : 100 genres de plantes utilisables dans les aménagements sont présentés (lors de visites ou en classe) et décrits, avec une emphase particulière sur les plantes indigènes.**
- Consignes de présentation d'un herbier

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Connaissance et emploi des végétaux 1 :

Cours magistral, activités de réflexion, excursions, observations sur le terrain.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session			
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral
Connaissance et emploi des végétaux 1	30	2	100%	0%	20%	80%	0%	0%	20%	80%	0%	0%	20%	80%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

50% des points de l'activité d'apprentissage est dévolu à la reconnaissance des plantes.

20% des points de l'activité d'apprentissage sont dévolu à un herbier de 40 plantes à rendre le jour de l'examen écrit. (=20% travaux).

30 % des points de l'activité d'apprentissage sont dévolus à des questions relatives au syllabus : théorie et mises en application des concepts vus au cours.

Justifier la NR en 2de session :

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

///

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de Connaissance et emploi des végétaux 1, l'étudiant est capable de :

Citer, définir et reformuler les notions lues dans les notes de cours ainsi que les notions abordées pendant les lectures.

Collecter et critiquer des sources externes concernant les sujets abordés au cours.

Utiliser les notes de cours et les sources externes comme base de réflexion pour la résolution de problèmes nouveaux.

Choisir parmi les plantes connues celles qui répondent à des critères spécifiques.

Utiliser les plantes connues et des plantes découvertes par eux-mêmes dans des avant projets d'aménagements.

Collecter et mettre en herbier des plantes correspondant à un critère spécifique.

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Connaissance et emploi des végétaux 1 :

- Notes de cours

- Catalogue de la pépinière Bruns



Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Connaissance et emploi des végétaux 1 :

- Kremer B.P., Arbres et arbustes, 400 espèces, Guides Nature, Ulmer, 2010, 382p. (ISBN : 978-2-84138-509-6)
- Rameau et al., 2003, Flore forestière française, tome 1 : Plaines et collines Eds : Institut pour le développement forestier. ISBN : 978-2904740169